

En 2006/2007, Betty s'est disputée avec quelqu'un . En criant, elle s'est abîmée les cordes vocales. Le 16 mai, elle est venue à St Nicolas des Champs. Or avant cela, elle avait entendu un enseignement où l'on disait qu'après notre mort, notre âme continuerait à louer le Seigneur. Mais au lieu de la réjouir, cela a attristé Betty parce qu'elle ne peut plus chanter. Dès qu'elle essaie, elle a des extinctions de voix. Elle a dit un peu naïvement au Seigneur : « Seigneur, avec ma voix, je ne pourrai pas te chanter, car je n'ai plus de voix ! » Cette prière a touché le cœur de Dieu. D'où la parole qui a annoncé qu'« une personne avait un problème de gorge et qu'elle pourrait rechanter. » Le dimanche après la prière des malades, c'était la Pentecôte. Betty était à Pontmain. Elle a essayé de chanter pendant la messe et elle s'est aperçue qu'elle chantait sans extinction de voix. Comme elle aime beaucoup chanter, elle était très contente et elle a repensé à la parole de connaissance de la prière des malades. Elle est heureuse de pouvoir louer Dieu.